

Quand le bâtiment va, tout va....

Par Bernard BUTORI

Nous devons cette expression quasi proverbiale à l'intervention de Martin Nadaud, cet ancien maçon devenu député qui, en mai 1850, déclara à la Chambre des députés : « Vous le savez, à Paris, lorsque le bâtiment va, tout profite de son activité ». Cette formule, altérée en : « Quand le bâtiment va, tout va » s'est trouvée élargie à la France, puis, la mondialisation aidant, à tous les pays.

Il est vrai que l'activité du Bâtiment tire des pans entiers de l'économie. Avec les Travaux publics, auquel il est souvent associé, le Bâtiment constitue l'un des premiers secteurs de l'activité économique. Cette activité repose sur quelques grands groupes industriels et sur un très grand nombre d'artisans et de petites entreprises. En amont de l'activité, on trouve de nombreuses sociétés qui fournissent matériaux, équipements et produits finis nécessaires à la bonne réalisation des constructions. La production de ces matériaux et équipements s'est d'ailleurs fortement industrialisée, ce qui a contribué à la baisse des coûts.

Quand le bâtiment va, tout va ; mais qu'en est-il de la réciproque, quand rien ne va, le bâtiment peut-il aller ?

La crise mondiale actuelle a trouvé son déclencheur dans l'immobilier américain. Certes, elle a été nourrie au départ par le laxisme d'un système financier qui a d'abord favorisé toutes les formes d'endettement puis a cru supprimer le risque financier en le diffusant à l'ensemble de la sphère financière, par la titrisation et toutes sortes de produits aussi imaginatifs que complexes. Lorsque le marché immobilier américain s'est retourné, la bulle d'endettement des ménages américains les plus fragiles a explosé : c'est la crise des subprimes qui a conduit aux crises financière et bancaire avant de s'étendre à l'économie réelle et de plonger le monde dans la récession actuelle.

Alors, pour que tout aille mieux, faut-il faire en sorte que le bâtiment aille ?

Le Bâtiment n'est plus la clé de tous les problèmes ; en ce début du 21ème siècle, il pèse moins dans le PIB et l'activité qu'au 19ème siècle. S'il ne peut donc relancer, à lui tout seul, une économie mise à mal, il peut contribuer significativement à une politique globale de relance de l'économie et de l'activité.

Selon un sentiment de plus en plus partagé par les responsables politiques et économiques, une telle relance, pour être efficace sur le long terme, se doit d'être verte. Elle doit, de plus, s'accompagner d'une évolution des modèles de développement.

C'est pourquoi la crise actuelle devrait être mise à profit pour orienter plus rapidement le secteur du Bâtiment sur la voie du développement durable et des économies d'énergie.

En effet, ce secteur représente un « gisement d'énergie »

considérable : en France, le Bâtiment absorbe près de la moitié de la consommation finale d'énergie, bien plus que les Transports. Il émet presque autant de CO2 que le secteur des Transports et l'efficacité énergétique ne s'y améliore que lentement.

Rappelons que l'industrie automobile est en crise de ne pas avoir su anticiper les évolutions ; les constructeurs et équipementiers qui ont le plus de chances de survivre sont ceux qui sauront s'inscrire dans le cadre de cette relance verte, avec des véhicules moins gourmands en énergie et plus respectueux de l'environnement¹.

Pour le Bâtiment, il en va de même : il existe un formidable réservoir d'innovations pour inventer et développer les modes d'habitat et de travail de demain. La France a un certain retard en ce domaine, comparé à ses voisins du Nord. On sait, par exemple, construire des habitats à faible consommation d'énergie, voire des maisons passives² (c'est-à-dire pratiquement sans chauffage ni climatisation) ou à énergie positive (l'habitation produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme).

La rénovation et la réhabilitation des bâtiments anciens, couplées à l'amélioration de leur efficacité énergétique, constituent un potentiel d'activité considérable. Encouragées par des mesures fiscales et par un durcissement des normes thermiques applicables aux bâtiments existants, elles peuvent être un des moteurs de la relance. La réglementation applicable aux constructions neuves doit encourager beaucoup plus fortement l'habitat économe en énergie ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables, dont le solaire, et participer ainsi à la réduction de son empreinte écologique.

On le voit, après avoir connu plusieurs révolutions - dont les révolutions industrielles - l'humanité est en prise avec une nouvelle révolution, qui n'a pas encore trouvé son nom et dont personne ne peut véritablement mesurer l'issue.

Cette révolution devrait conduire à des changements en profondeur des systèmes économiques, financiers et industriels et à de profondes modifications de nos habitudes de consommation et de nos modes de vie, notamment dans l'habitat et les transports.

Bernard BUTORI

1) Se reporter à notre précédent édito (n°7) : « Quelle voiture pour demain ? »

2) La maison passive correspond au label allemand Passivhaus accordée pour un besoin en énergie finale inférieure à 50 kWh/m²/an, dont moins de 15 kWh/m²/an pour le chauffage ; à comparer aux 130 à 250 kWh/m²/an selon les régions, de la RT 2005 (Réglementation Thermique 2005) applicable aux bâtiments neufs résidentiels et tertiaires en France. En 2007, on estime qu'il y avait 10 000 maisons passives en Europe, dont 7 000 en Allemagne.

TECHNIPLAN, ce n'est pas le bon plan ! Ou de l'antisindicalisme primaire chez certains employeurs

TECHNIPLAN est une entreprise prospère qui fait partie d'un groupe de 5 sociétés, qui, comptent chacune 49 salariés.

Début novembre 2007, Gilles Cassé et Cédric Laboux contactent Paul Jorgensen, Secrétaire de l'UFI, pour créer un syndicat dans leur entreprise.

Ils adhèrent à l'UFI-UNSA et, dès février 2008, un courrier est envoyé à la Direction de Techniplan pour leur demander d'inclure le nouveau syndicat UNSA dans la négociation du protocole d'accord préélectoral et de se rapprocher de Gilles Cassé son nouveau représentant dans l'entreprise.

Cette simple demande a été considérée par la Direction de Techniplan comme une désignation de DS (Délégué Syndical). Elle traîne aussitôt l'UFI devant le Tribunal d'instance de Vanves.

Comme il n'existait aucune organisation syndicale dans la société, l'UFI-UNSA juge préférable de retirer les candidats pour le premier tour et décide de les présenter au 2ème tour. Ce qui fut fait.

La Direction n'hésite pas alors à assigner les 2 candidats devant le tribunal pour...candidature frauduleuse.

Un avocat de l'UNSA est aussitôt mis sur l'affaire et remporte le procès avec des dommages et intérêts pour procédure abusive.

Les élections ont lieu, et les 2 candidats sont brillamment élus. Fort de ce résultat, Gilles Cassé accepte d'être désigné DS par le Secrétaire de l'UFI.

L'employeur persiste. Il conteste le jugement et se pourvoit en appel. Nouvelle victoire devant le Tribunal d'instance, qui déclare l'UNSA représentatif, confirme la qualité de DS de Gilles Cassé et accorde à celui-ci 1 500 € de dommages et intérêts pour procédure abusive (dont il fait don à la caisse d'entraide juridique de l'UNSA). Mais l'histoire n'est pas finie. L'employeur saisit à nouveau la justice en se pourvoyant en cassation... (suite au prochain numéro !).

Une vision de l'entreprise et un succès pour l'UNSA !

L'usine DUNLOP d'Amiens-Sud de Goodyear-Dunlop est un établissement qui a connu une période de grande difficulté financière.

En désaccord avec leur syndicat qui ne voulait rien négocier et menaçait donc de conduire à terme tous les salariés à la catastrophe, c'est-à-dire licenciement collectif et fermeture du site, Laurent Douillet et Claude Dimoff, 2 vieux routards de la CGT ont décidé de rejoindre l'UNSA.

En juillet 2008, ils sont nommés délégués syndicaux.

Par chance, ils ne sont pas contestés et peuvent s'asseoir à la table des négociations.

Par leur action, ils ont contribué à préserver le site Dunlop d'Amiens, qui existe toujours, et à préserver l'emploi des salariés...

Aux élections prud'homales du 3 décembre 2008, un bureau de vote est installé dans l'usine où seuls, les salariés de Dunlop votent. Les résultats ne se font pas attendre : la liste UNSA, dans ce bureau, obtient le score incroyable de...52% des voix.

Ce succès est consolidé lors des élections des IRP du jeudi 19 février 2009 qui ont lieu dans l'entreprise.

Avec un taux de participation de 80% (814 ouvriers inscrits, 668 votants dans le premier collège; 147 inscrits, 111 votants dans le deuxième collège; 36 inscrits, 32 votants dans le troisième collège) l'UNSA y remporte six des huit sièges du Comité d'Etablissement. Les deux autres sièges vont à Sud-Chimie,

L'UNSA, Sud Chimie et la CFTC passent la barre des 10% nécessaires pour obtenir la représentativité. L'Unsa arrive première avec 51% des voix, suivie de Sud Chimie (28%) et de la CFTC (11%). La CFDT recueille 4% des voix, la CGT 3% et la CGT-FO 2%. En 2007, la CGT avait cinq sièges au CE, Sud deux sièges, et la CFE-CGC un siège.

L'élection confirme donc l'influence de Claude Dimoff, délégué de l'Unsa. Ancien délégué CGT, il avait été évincé de cette organisation syndicale en mars 2008, après avoir accepté de signer l'accord sur le temps de travail en 4X8 sur le site d'Amiens-Sud (AEF n°93782), alors que la CGT de l'usine d'Amiens-Nord refusait de valider un texte équivalent (AEF n°93301).

Pour Claude Dimoff « ce n'est pas tant l'étiquette syndicale d'origine qui compte, mais la bonne volonté des hommes et des femmes qui sont derrière. Beaucoup de non syndiqués se tournent aujourd'hui vers l'UNSA pour y adhérer car ils reconnaissent le bon travail de ce Syndicat depuis sa mise en place ».

Paul JORGENSEN (Elections : source AEF)

**Félicitations à Claude Dimoff
et à toute son équipe !**

*« Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le.
L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. »*

Goethe

Maurice Allais, prophète maudit !!!

Par Pierre-Antoine DELHOMMAIS

La crise que nous traversons est bien plus profonde que certains le laissent à penser et ne trouve pas ses origines dans un passé récent. Un homme l'avait pourtant prédit en 1995, il s'agit de Maurice Allais, le seul économiste français à avoir obtenu le prix Nobel de Sciences Economiques en 1988. C'est un des esprits les plus brillants de notre époque. A la fois physicien et économiste, il excelle dans ces deux disciplines. Peu d'articles font référence à ses travaux et pour cause, son combat à la fois pour l'Europe et la mondialisation en font un personnage atypique. Volontairement ignoré par un système où la dérégulation était jusqu'à présent le grand dogme, le leitmotiv du néolibéralisme, il n'a pas cessé malgré ses 98 ans son combat pour alerter les gouvernants sur la nécessité de réduire la dette, de mettre fin aux dérives financières liées à une spéculation massive et sans contrôle. Nous remercions pour sa contribution à ce magazine Mr Pierre-Antoine Delhommais, qui nous permet de reproduire son article, paru dans le journal Le Monde et qui est un des rares hommages que l'on peut lire sur cet homme d'exception.

La crise se cherche ses prophètes. Les économistes qui, au milieu de l'aveuglement général, avaient prédit le pire, c'est-à-dire la réalité économique et financière actuelle. La presse américaine loue la clairvoyance des universitaires Nouriel Roubini (NewYork) et Robert Shiller (Yale).

Bien avant eux, un économiste français avait prédit l'apocalypse, Maurice Allais. Pour preuve, ces extraits d'une longue tribune que le Prix Nobel avait publiée dans Le Figaro, en octobre 1998, en pleine crise financière asiatique, et qui fut reprise, un an plus tard, dans son ouvrage *La Crise mondiale d'aujourd'hui* (Editions Clément Juglar, 240 pages).

« De profondes similitudes apparaissent entre la crise mondiale d'aujourd'hui et la Grande Dépression de 1929-1934 la création et la destruction de moyens de paiement par le système du crédit, le financement d'investissements à long terme avec des fonds empruntés à court terme, le développement d'un endettement gigantesque, une spéculation massive sur les actions et les monnaies, un système financier et monétaire fondamentalement instable (...).

Ce qui est éminemment dangereux, c'est l'amplification des déséquilibres par le mécanisme du crédit et l'instabilité du système financier et monétaire tout entier, sur le double plan national et international, qu'il suscite. Cette instabilité a été considérablement aggravée par la totale libération des mouvements de capitaux dans la plus grande partie du monde.

(...) Depuis 1974, une spéculation massive s'est développée à l'échelle mondiale. A New York, et depuis 1983, se sont développés à un rythme exponentiel de gigantesques

marchés sur les "stock-index futures", les « stock-index options », les "options on stock-index futures", puis les "hedgefunds" et tous "les produits dérivés" présentés comme des panacées (...).

Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, ou de la spéculation sur les produits dérivés, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. Le jeu et les enchères, auxquelles participent des millions de joueurs, ne s'arrêtent jamais. Aux cotations américaines se succèdent les cotations à Tokyo et à Hongkong, puis à Londres, Francfort et Paris. Sur toutes les places, cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur (...).

L'économie mondiale tout entière repose aujourd'hui sur de gigantesques pyramides de dettes, prenant appui les unes sur les autres dans un équilibre fragile. Jamais dans le passé une pareille accumulation de promesses de payer ne s'était constatée. Jamais sans doute il n'est devenu plus difficile d'y faire face. Jamais sans doute une telle instabilité potentielle n'était apparue avec une telle menace d'un effondrement général » Sans commentaire.

Ou plutôt si, quelques commentaires, de l'auteur lui-même. Joint au téléphone, Maurice Allais, qui fêtera ses 98 ans le 31 mai, se tient toujours autant au fait de l'actualité mondiale — il a suivi à la télévision la cérémonie d'investiture de Barack Obama, à qui il trouve « d'extraordinaires capacités ». Toujours prêt à débattre, toujours prêt à combattre les « fausses vérités, non vérifiées par les faits ». « Ce qui se passe aujourd'hui est une répétition à quelques variantes près de ce qui s'est passé en 1929. » En

moins grave, aussi grave, plus grave ? « Il faut voir. » Sa principale crainte ? Que les hommes politiques ne prennent pas suffisamment conscience de la gravité de la situation : « Parce qu'eux-mêmes n'ont pas connu personnellement la misère. Même le petit facteur. Moi, si ».

La crise de 1929, Maurice Allais la connaît par cœur. C'est elle qui a décidé de sa vocation d'économiste. Quand il sort major de Polytechnique, il se destine à une carrière de physicien. Mais un voyage aux Etats-Unis, en 1933, alors au creux de la Grande Dépression, lui fait prendre un autre chemin. « C'était un spectacle incroyable, les gens en étaient réduits à la mendicité, explique-t-il C'était un phénomène profondément étonnant auquel aucune explication satisfaisante n'était donnée. »

Suite page 4

C'est à la suite de ce choc qu'il choisit de consacrer toute son énergie et son intelligence à tenter de résoudre « le problème fondamental de toute économie : promouvoir une efficacité économique aussi grande que possible tout en assurant une répartition des revenus qui soit communément acceptable ».

Maximiser la croissance en minimisant les inégalités. En 1943, il publie un ouvrage de mille pages, A la recherche, d'une discipline économique, rédigé en trente mois, qui lui vaudra quatre ans plus tard, le prix Nobel.

Rejeté par les socialistes pour sa défense à tous crins du marché, repoussé par les libéraux pour ses prises de position contre « la doctrine laisser-fairiste mondialiste ».

Condamné par les partisans de l'Union monétaire européenne, lui le fédéraliste.

Maurice Allais, économiste maudit. Dont il était même devenu de bon ton, dans les années 1990, de moquer les longues analyses. Des propos de vieil homme aigri, expliquaient les économistes distingués, incapable de comprendre la modernité de l'économie mondiale. Ils avaient tort de le moquer. A tout point de vue.

Pierre-Antoine DELHOMMAIS

Journaliste économiste au quotidien *Le Monde*

Elections des Représentants de Personnel

Vote internet : la faillite !!!

Le vote électronique devient tendance. Pourtant, les limites d'un tel système ne sont plus à démontrer, que ce soit au niveau du secret du vote, ou du taux de participation, argument souvent mis en avant par les DRH pour imposer ce moyen de vote dans les Entreprises. Nous remercions le syndicat SNB de la Société Générale, de nous permettre de publier leur expérience récente dans ce domaine.

Le SNB (Le Syndicat National de la Banque - affilié à la CFE-CGC) s'est toujours opposé dans l'entreprise, pour des raisons pratiques et de sécurité, au remplacement du vote papier par un vote internet, voulu par la DRH et les autres organisations syndicales. Le système nous a été imposé la première fois pour le vote du Comité d'Etablissement des Centraux en mai/juin 2007.

Cette première expérience fut un échec total, puisque le nombre de votants, qui devait paraître-il augmenter, fut en diminution...

Face à cette expérience malheureuse, le SNB a cru que les partisans du « vote internet » reconnaîtraient leur erreur, mais la DRH et les autres organisations syndicales ont voulu maintenir ce vote, qui paraître-il allait faire la preuve, cette fois-ci, de sa capacité à augmenter significativement le nombre des votants aux élections professionnelles.

Aussi, l'élection des représentants des salariés au Conseil

d'Administration, vient d'avoir lieu de nouveau par internet.

En 2006, pour la même élection au premier tour, avec un vote papier, il y avait une participation des TMB de 61 %, elle est passée avec le vote internet à 28 % !!!

Pour les Cadres, en 2006, il y avait eu 40 % de votants, grâce à l'internet il n'y en a eu que 27 % !!!

Ce qui signifie concrètement qu'avec environ 3.000 inscrits de plus par rapport à 2006, il y a eu, grâce au vote internet, 9.000 votants de moins !

D'autre part, pour ce scrutin existant depuis de nombreuses années, il n'y avait jamais aucune erreur au moment du dépouillement. Là, grâce à la société « Election Europe », qui manage le système, contre bien entendu une rémunération confortable, la DRH a trouvé le moyen de publier dans un premier temps un résultat erroné faisant figurer, grâce au traitement informatique de la machine, des élus TMB et Cadres, alors que personne n'avait la majorité des « exprimés ».

Cette élection, sur le plan organisationnel fut un vrai désastre pour les partisans du vote internet et une faillite totale du système imposé par l'incompétent prestataire de service choisi et imposé par la DRH.

Le Syndicat National de la Banque (<http://snbsg.com>)

Vous trouverez, ci-dessous, le tableau des résultats, même si l'insuffisance du nombre de votants, le rend sans grand intérêt et surtout pas significatif en ce qui concerne la réalité des forces syndicales en présence.

Collège	Inscrits	Exprimés	SNB	CFDT	CFTC	CGT	FO	Non Synd.
TMB	23 984	6 538	1 325	2 338	870	1 135	870	-
CADRES	20 039 5	304	1 750	1 031	458	458	248	824

U.F.I. - UNSA
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet cedex

Tel : 01 48 18 88 24 - Fax : 01 48 18 88 91 - E-mail : industrie@unsa.org

Retrouvez les précédents numéros de l'UFI Magazine en les téléchargeant à partir du site internet : www.ufi-unsa.org ou en contactant le Siège : U.F.I. - UNSA - 21 rue Jules Ferry, 93177 Bagnolet cedex — Tel : 33 (0) 1 48 18 88 24 - Fax : 33 (0) 1 48 18 88 91 — E-mail : industrie@unsa.org